

57, avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux
Télécopie 01.42.31.60.01
Téléphone 01.42.31.60.00
<http://www.bagneux92.fr>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNEE : 2010 CONSEIL n° 07 - 2010

SERVICE EMETTEUR : CABINET DU MAIE

SECRETARIAT GENERAL

Nombre de membres	
Composant le conseil	: 39
Présents à l'appel	: 29
Représentés à l'appel	: 09
Absents à l'appel	: 01
Votes pour	: 34
Votes contre	:
Abstentions	: 04
NPPV	:

OBJET :

Avis du Conseil Municipal sur les réseaux de transports Grand Paris et Arc Express

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2010 - 20 h 30

L'an deux mil dix, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 décembre 2010, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Hélène AMIABLE, Maire de Bagneux, Députée des Hauts-de-Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Marie-Hélène AMIABLE, Maire de Bagneux, Députée des Hauts-de-Seine
Yasmine BOUDJENAH – Christian MENSAH – Guy COLLET – Aïcha MOUTAOUKIL – Gabriela NUNES – Jean-Marc BESSON – François PAYEN – Sidi DIMBAGA – Julie SOMMARUGA – Bernadette DAVID – Emilio ESPEJO – Nicole HIRSCH-TRIQUART – Michel PAUTRAT – Catherine POTVIN – Sylvie ROGE – Pascale MEKER – Claudyne RENE-CORAIL – Bruno TUDER – Mouloud HADDAD – Delphine WARIN – Nezha CHAMI – Marc LELANDAIS – Nadia SEISEN – Guillaume QUASHIE-VAUCLIN – Michèle POURTAUD – Jean-Luc ROUSSEAU – Karim IBAZATENE – Patrice MARTIN

ONT DONNE POUVOIR :

- Monsieur CALICE à Madame DAVID
- Monsieur RIAHI à Madame MOUTAOUKIL
- Madame TALLA à Monsieur MENSAH
- Monsieur ALEXANIAN à Madame BOUDJENAH
- Madame HOURS à Monsieur TUDER
- Monsieur GENDREY à Monsieur COLLET
- Monsieur LEFRESNE à Madame WARIN
- Monsieur NAPOLEONE à Madame POURTAUD
- Madame DARVES-BORNOZ à Monsieur MARTIN

ETAIT ABSENTE :

Madame LAFARGUE

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L 2121.17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et l'appel nominal ayant été fait, il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du code précité, à l'élection d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Pour la présente session Madame Yasmine BOUDJENAH ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

- **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES RESEAUX DE TRANSPORTS GRAND PARIS ET ARC EXPRESS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

La ville de Bagneux se félicite que la question des transports de banlieue à banlieue, grande oubliée des schémas de construction et de développement des transports collectifs franciliens se trouve aujourd'hui au centre du débat. C'est en effet une question cruciale pour l'aménagement de la Région mais aussi, au quotidien, pour des millions de Franciliens qui ont à faire face à d'extrêmes difficultés de déplacement qui se sont aggravées au fil des années, que ce soit pour aller travailler ou pour leurs loisirs.

Les habitants de la région Ile de France, la plus riche d'Europe, sont, de plus, confrontés à de graves disparités d'accès à l'emploi et au logement. Dans cette situation qui fait de notre région la plus inégalitaire du pays, les grands débats qui ont eu lieu autour de la loi du Grand Paris, ont permis de mettre en lumière un certain nombre d'exigences, portés par de nombreux élus franciliens, de toutes obédiences politiques:

Une amélioration réelle des déplacements dans notre Région demande que soit pensé un réseau de transports qui réponde, sans les opposer, aux besoins urgents d'aujourd'hui, comme le RER B, et aux exigences de demain.

Ce métro en rocade autour de Paris, qui reliera les banlieues entre elles doit contribuer à garantir le droit à la mobilité et le droit à la ville pour tous. Il doit, de plus, inciter les Franciliens à moins utiliser leur voiture et participer ainsi à une réduction des nuisances environnementales liées à ce mode de déplacement individuel.

Ainsi, la future rocade, interconnectée avec l'ensemble des lignes radiales existantes ou à venir doit permettre un véritable maillage de la région, comportant un nombre de stations suffisant et régulièrement espacées pour desservir dans le même temps les zones denses et les secteurs les moins accessibles ou les plus défavorisés, et une tarification accessible.

Ce futur métro, qui donne la priorité aux déplacements des habitants tout en développant la liaison entre les pôles économiques, est très attendu par les populations.

Ces enjeux ont été portés par les élus du Syndicat Paris Métropole : ils portent, depuis sa création, une forte ambition de solidarité collective et considèrent qu'il ne peut y avoir, dans l'avenir, de développement de l'attractivité métropolitaine sans réduction des inégalités existantes.

De même, l'activité de l'association Orbival, qui regroupe une trentaine de collectivités de toutes tendances politiques et dont Bagneux est membre depuis 2008, a contribué à rendre incontournable l'exigence d'une rocade en correspondance avec les lignes de métro et de RER. Bénéficiant de plus de 50.000 soutiens, Orbival a élaboré un tracé pour le Sud Est parisien sur lequel figure l'interconnexion de la rocade avec le terminus de la ligne 4 « Bagneux-Henri Barbusse ».

Conséquence de la loi du Grand Paris, la Commission Nationale du Débat Public a été chargée de mener deux débats publics, l'un concernant le Grand Paris, porté par l'Etat, à travers la Société du Grand Paris, l'autre concernant Arc Express, porté par la Région à travers le STIF.

Dans le cadre de ces débats, la ville de Bagneux a accueilli le 8 novembre dernier une réunion sur le Grand Paris et le 9 décembre, une réunion sur Arc Express.

Chacun de ces débats a réuni des centaines de personnes et a permis aux Balnéolaises et aux Balnéolais présents d'exprimer leur avis, leurs exigences et leurs préoccupations sur le sujet. Ils ont, par exemple, clairement affiché leur impatience de voir la ligne 4 arriver enfin à Bagneux. Ils ont aussi affirmé sans ambiguïté la nécessité d'une interconnexion entre le terminus de cette ligne, une des plus fréquentées du métro parisien, et la future rocade, au cœur du nouvel éco-quartier Victor Hugo. Les questions cruciales de l'amélioration de l'existant, d'un réseau de transport francilien permettant un véritable maillage de la région cohérent avec les besoins des habitants, ainsi que celle du financement de la rocade et bien sûr de sa tarification ont aussi été abordées.

Les analyses des débats publics en cours et les décisions qui en découleront seront déterminants pour l'avenir de la métropole francilienne et de ses habitants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE ABSOLUE**

En conséquence, le Conseil Municipal de Bagneux

- Exige que le prolongement de la ligne 4 à Bagneux s'effectue sans retard supplémentaire, au plus tard 2018 et que les financements nécessaires soient garanties.
- Demande qu'à l'issue des débats publics, l'Etat et la Région proposent aux Franciliens un métro en rocade qui réponde au mieux aux problèmes de déplacement en Ile-de-France en intégrant certaines parties du tracé du Grand 8 du Sud et de l'Est de Paris et les tracés pertinents d'Arc Express mais ne reprenne pas la ligne du Grand 8 qui traverse le plateau de Saclay,
- Demande que, pour la partie Sud, ce tracé soit celui défendu par l'Association Orbival,
- Demande que, dans le cadre de ce tracé, la future rocade soit interconnectée avec le terminus de la ligne 4 « Bagneux-Henri Barbusse », permettant de desservir un bassin de plus de 40 000 habitants et compatible avec les projets de développement de Bagneux, en particulier celui de l'éco quartier Victor Hugo avec son pôle multi-modal de transports.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et ans susdits et après lecture les membres présents ont signé.

**Pour extrait conforme
Le Maire
Par délégation
Le Directeur Général des Services**



F. FABRI

